

agence

AGENCE

rhône-alpes

RHONE-ALPES

édition, librairie,
internet,
direction et
administration
1, rue jean-jaurès
74000 annecy
tél. 04 50 51 64 63
fax 04 50 51 82 05
mél. annecy@
arald.org
<http://www.arald.org>

pour le livre

POUR LE LIVRE

information et
communication,
vie littéraire,
bibliothèque,
action culturelle en
milieu pénitentiaire
25, rue chazière
69004 lyon
tél. 04 78 39 58 87
fax 04 78 39 57 46
mél. lyon@arald.org

et la documentation

ET LA DOCUMENTATION

association
financée par
la région
rhône-alpes et
le ministère de
la culture et de la
communication,
drac rhône-alpes

Rapport d'activité de l'Arald

Année 2007

Assemblée générale
17 juin 2008

Rapport d'activité 2007

Le rapport d'activité 2006 de l'Arald, présenté à l'Assemblée générale de juin 2007, intégrait déjà des éléments de bilan des premiers mois de l'année 2007. Ces éléments ont été repris dans le présent rapport, qui les complète et présente une vision d'ensemble des activités de l'association pour l'année écoulée.

2007, année de transition, aura été marquée, en particulier, par les Rencontres régionales pour le livre et la lecture organisées par la Région, dans le cadre du cycle de consultation qui, depuis 2004, a orienté la refonte de la politique culturelle régionale.

L'Arald, pour sa part, avait présenté à son assemblée générale de 2007 un projet d'association triennal qui comportait, outre les orientations de l'année, des perspectives 2008-2010 issues de la concertation des professionnels opérée en 2006.

Les membres de l'Arald ont été nombreux à participer aux Rencontres régionales de juillet et de novembre, qui ont suscité le rapport du Conseil régional sur la nouvelle politique du livre et de la lecture votée en janvier 2008.

Cependant, dès 2007, des mesures nouvelles ont été prises par l'État et la Région, à la suite de la première concertation de 2006, de journées d'études et du colloque sur la situation des écrivains, mesures auxquelles l'Arald a apporté son concours : revalorisation des bourses de création par la Drac, création d'un Prix Rhône-Alpes du livre Jeunesse et aide aux revues par la Région. La présentation de l'étude sur la librairie au salon du livre à Paris a été l'un des temps forts commun.

De nouvelles évolutions sont évidemment attendues en 2008.

Rapport d'activité de l'Arald

Année 2007

- Activités générales p. 4
- Interprofession, formation p. 6
- Information, communication, publications p. 7
- Création littéraire, auteurs, manifestations p.10
- Édition. p.13
- Librairie p.16
- Bibliothèque p.20
- Patrimoine écrit et graphique p.22
- Développement culturel en milieu pénitentiaire p.25
- Développement informatique, fonctionnement interne p.29

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Participation aux Rencontres régionales pour le livre et la lecture

La Région Rhône-Alpes a organisé les 2 et 3 juillet 2007 une consultation des professionnels du livre, avec un moment de restitution le 19 novembre. Ces rencontres faisaient suite aux consultations successives des acteurs des différents champs culturels visant, depuis 2004, à orienter la refonte de la politique culturelle régionale. L'observatoire des politiques culturelles (OPC) a été l'opérateur de ces rencontres culturelles pour la Région.

L'Arald a préparé avec l'OPC un dossier documentaire mis en ligne sur le site de la Région, sur le site de l'OPC et sur son propre site.

L'Arald, à ses différents niveaux, a participé à ces moments d'échanges : comité de pilotage, présence lors des journées, lors des réunions sectorielles qui ont suivi. Les membres de l'association ont été nombreux à participer aux débats et à faire des propositions en juillet, puis en novembre.

Chacun a pu contribuer au projet de rapport concernant la nouvelle politique régionale du livre, en ligne sur le site de la région jusqu'en janvier 2008, période à laquelle l'Assemblée plénière l'a voté.

Au cours des rencontres, les professionnels du livre ont souligné le rôle positif de l'association dans la vie du livre en Rhône-Alpes ; la Région et la Drac ont aussi reconnu la qualité du travail de l'Arald.

Activité du Conseil d'administration et du Bureau de l'Arald

En 2007, le Conseil d'administration et le Bureau de l'Arald se sont mobilisés sur les perspectives d'évolution du travail de l'association, son rôle et les propositions à synthétiser pour les Rencontres régionales du livre et de la lecture.

Dès octobre 2006, le CA a discuté le bilan triennal 2003-2006 et ses perspectives, rendu en juillet à la Région et à l'État, qui a servi de base au projet de l'Arald : rapport d'orientation 2007 – perspectives 2008-2010. Ce nouveau projet synthétique, souhaité par le CA dès 2006, a été débattu le 6 février 2007, puis présenté au Comité de suivi de l'Arald avec l'État et la Région, auquel participe le Bureau de l'Arald. La version finale a été approuvée par l'Assemblée générale de l'Arald de juin 2007.

La convention d'objectifs État / Région / Arald 2003-2006 a été prorogée pour un an, dans l'attente de la nouvelle politique de la Région, d'une rencontre État/Région, puis d'un nouveau projet de convention triennale pour 2008-2010, qui sera présenté au CA en 2008.

Au sein du Conseil d'administration, auquel assistent la Direction et les chargés de mission de l'Arald, les administrateurs se font l'écho des préoccupations de chacune des professions, échangent des informations, proposent des orientations et actions à venir, et donnent leur avis sur les projets en cours. Ils suivent l'évolution du budget.

Les discussions peuvent être vives et les avis parfois divergents, signe que le CA est un lieu pertinent pour l'interprofession.

Travail interrégional avec la Fill

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture réunit au sein d'un réseau national les structures régionales du livre (agences, centres et offices régionaux du livre, des lettres & agences de coopération des bibliothèques), ainsi que les institutions nationales et associations oeuvrant dans le domaine. Lieu de la rencontre des politiques du livre et de la lecture en région, et de la politique menée par l'État, la Fill est une plate-forme unique d'observation, d'analyse, de débat et de proposition, et d'action.

Fondée sur la concertation et la mutualisation, en liaison notamment avec les fédérations nationales d'élus et les services culturels de l'État, elle a pour objet de travailler au développement équilibré de l'accès au livre et à la lecture, à la dynamisation et à l'évaluation des politiques culturelles dans ce domaine.

L'Arald est adhérente et membre du Conseil d'administration de la Fill, qui affirme à présent sa vocation interprofessionnelle et fédératrice des structures régionales pour le livre en France.

Plusieurs groupes de travail présidés par des membres du Bureau de la Fill, se réunissent environ 4 fois par an pour faire avancer réflexion et projets : le groupe Fill-éco, constitué autour des problématiques de l'économie du livre, le groupe Fill-patrimoine, qui réfléchit aux actions concernant le patrimoine écrit, un groupe lecture publique ainsi qu'un nouveau groupe autour des questions de la vie littéraire et des publics.

La vie fédérative des différentes structures adhérentes est une nouvelle dimension de la Fill, après la baisse progressive des moyens alloués par la Direction du livre et de la lecture et la Direction des Services pénitentiaires en 2006 et 2007, qui a conduit la Fill à n'avoir plus qu'un salarié permanent.

La Fill a notamment publié et réalisé une étude sur les aides des conseils régionaux à l'édition. Elle coordonne aussi un programme commun pour le salon du livre de Paris. Chaque année, elle prépare un état des lieux des structures régionales pour le livre, un séminaire des directeurs.

Parmi les projets en cours, une étude sur la diffusion et la distribution, avec 9 régions ; un vademecum sur les enjeux de la numérisation pour les élus et les professionnels ; une réflexion sur la conservation partagée des bibliothèques ; une formation sur l'accompagnement social des auteurs ; une enquête sur les fêtes et salons du livre ; un nouveau site internet coopératif qui permet à toutes les structures de partager leurs ressources...

Réflexion avec l'Amdra et l'Arsec

Après la journée de réflexion organisée par l'Amdra pour le personnel des trois agences régionales sur le thème des politiques culturelles publiques en décembre 2006, les agences ont commencé à se concerter en 2007 sur deux thèmes privilégiés : le système d'information (choix d'un logiciel commun) ; le conseil aux partenaires (répartition du domaine de compétence de chacun). Ces deux orientations de travail devront être poursuivies en 2008 en prenant en compte la fusion Amdra/Arsec.

INTERPROFESSION, FORMATION

Les voyages et journées interprofessionnels, les salons en France et à l'étranger

- **Voyage d'étude à la Foire du livre pour enfants de Bologne (Italie)**
Ce voyage biennal, qui s'est déroulé du 25 au 28 avril 2007, avait une tonalité fortement interprofessionnelle, et a contribué à un maximum d'échanges entre les différents acteurs du livre. (voir : Bibliothèque ; journées d'étude et voyages interprofessionnels).
- **Journée interprofessionnelle du salon du livre à Paris**
La Région invite les libraires de Rhône-Alpes, ainsi que des journalistes et des organisateurs de manifestations littéraires, à participer à la journée professionnelle du salon ; les bibliothécaires sont nombreux aussi à se déplacer.
Rencontres avec les éditeurs, avec les représentants de la Région, présentations d'opérations spécifiques (études...) sont au programme d'une journée bien remplie. (voir : Édition ; Salon du livre - Paris).
- **Autres journées interprofessionnelles**
Depuis plusieurs années, les journées professionnelles de la Fête du livre de Bron et de la Fête du livre jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux sont coproduites avec l'Arald.
Ces journées thématiques ont un programme construit qui a attiré de nombreux participants en 2007. (voir : Bibliothèque ; journées d'étude et voyages interprofessionnels).

Interventions dans des comités de pilotage, journées d'étude, jurys, stages...

Le rôle que tient l'Arald comme lieu-ressources dans le domaine du livre amène l'agence à participer à des instances de travail diverses : réunions du Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques (Frab), commission Culture à l'hôpital, conseil d'administration de Médiat Rhône-Alpes, jury de l'IPC librairie...

Les membres de l'équipe sont souvent sollicités pour intervenir dans des stages ou formations organisés en Rhône-Alpes (Médiat, Enssib...) et s'efforcent d'y répondre, dans la mesure du possible.

Autres projets de formation

L'Arald est associée aux réunions de réflexion sur la formation des bibliothécaires organisées par la Drac avec les différents organismes qui oeuvrent en région, deux fois par an.

Dans le domaine des bibliothèques et du patrimoine écrit, un travail conjoint est entrepris depuis plusieurs années avec Médiat dans le cadre de la formation continue (voir les 2 chapitres correspondants).

En ce qui concerne les projets nouveaux dans d'autres secteurs, ils se mettent en place à l'issue de la concertation des professionnels opérée en 2007 par la Région.

INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICATIONS

Le mensuel *Livre & Lire*

À côté des supports électroniques, *Livre & Lire*, mensuel de l'actualité du livre en Rhône-Alpes, demeure le principal support d'information publié par l'Arald. Son format et sa pagination sont liés au choix du mode de diffusion du journal, qui utilise l'encartage, pour les huit départements de Rhône-Alpes, dans les magazines professionnels *Livres Hebdo* et *Livres de France*.

Outre ce mode de diffusion (qui concerne environ 30% du tirage), le journal (tiré à 4 200 exemplaires) est diffusé par mailing (50% du tirage) ; le reste du tirage faisant l'objet d'une distribution ciblée par le biais d'une trentaine de librairies en Rhône-Alpes et d'une diffusion par le biais des nombreux salons auxquels l'Arald participe. Par ailleurs, *Livre & Lire* est en ligne sur le site de l'Arald, quelques jours après sa parution.

Ces dernières années, *Livre & Lire* s'est réorienté vers des thèmes et des sujets professionnels liés aux évolutions du marché du livre et aux différents métiers qui composent la chaîne du livre. Une grande place a ainsi été réservée aux problématiques professionnelles : les bibliothèques et la documentation (évolution des métiers et place des bibliothèques dans la vie culturelle et littéraire) ; la librairie (à l'occasion du lancement de l'étude pilotée par Françoise Benhamou) ; l'édition ; les écrivains, suite à l'étude de Bernard Lahire. Il s'agit de tenir compte des préoccupations des acteurs du livre, de témoigner des difficultés dans les différents secteurs et d'évoquer, avec les intéressés, un certain nombre de perspectives.

En 2007, nous avons travaillé à une transformation radicale de la formule de *Livre & Lire*, lancée en janvier 2008. Il a fallu adapter la maquette à un passage à la quadrichromie et faire évoluer la formule graphique en privilégiant la multiplicité des articles ainsi qu'une information à la fois plus brève et plus fournie. Dans le cadre de cette refonte graphique, on a veillé à mettre en place une plus forte interaction entre le journal et le site internet.

Un nouveau rubriquage a été mis au point – reflet d'une évolution du journal –, qui permet de mettre davantage en valeur l'actualité des différents secteurs de la chaîne du livre dans la région. Il s'agissait en effet de rester au cœur des échanges interprofessionnels et de jouer un rôle de plus en plus affirmé de plate-forme d'information ouverte et facilement accessible. Sur ce point, *Livre & Lire* veut mieux jouer son rôle de courroie de transmission entre les professionnels : en relayant l'information des différents secteurs, en mettant à leur disposition une information synthétique, en exploitant les études et autres outils de l'observation culturelle, en proposant des contenus diversifiés et de l'information référence dans le domaine du livre et de la lecture, que ce soit à travers des informations brèves (un « service » apporté aux professionnels) ou à travers des dossiers (des références et une réflexion évaluative et prospective proposées aux professionnels).

Dans la mesure où le journal *Livre & Lire* se positionne forcément par rapport à un support professionnel national tel que *Livres Hebdo*, qui a fortement évolué ces dernières années, un mensuel de l'actualité du livre en Rhône-Alpes a tout intérêt à faire des efforts pour se distinguer du grand hebdomadaire professionnel (notamment dans le domaine des comptes-rendus des nouveautés des écrivains de plus en plus développé dans *Livres Hebdo*) en apportant une plus-value de spécificité et de compétence dans les domaines professionnels et interprofessionnels qui concernent la région. C'est sans doute là, à mi-chemin entre cette fonction de « service » et celle de « référence », que *Livre & Lire* a cherché la voie de son développement.

Cette refonte complète a nécessité deux mois d'arrêt du journal (les numéros de novembre et décembre) pour préparer efficacement avec tous les collaborateurs de *Livre & Lire* et l'équipe de l'Arald la nouvelle version.

Le site internet de l'Arald

Le site internet accessible à l'adresse www.arald.org a continué d'évoluer vers une plus grande réactivité et une plus grande richesse, avec une page d'accueil réajustée, des pages de l'agenda mensuel et des brèves revues.

La mise à jour est faite en direct par les personnes chargées d'animer le site.

Des entretiens sonores avec des auteurs font l'objet d'une nouvelle rubrique sur le site ; on trouve ces entretiens sous forme d'article dans *Livre & Lire* et sous forme exhaustive sur le site.

La page d'accueil, les rubriques mettant en avant les nouveautés des éditeurs de Rhône-Alpes, les carnets de lecture, les entretiens se placent de plus en plus en complémentarité avec le journal *Livre & Lire*.

Les différentes bases de données (qui ne font pas l'objet d'un site distinct) comme la base des librairies ou des éditeurs ont été remises à jour.

Une base des manifestations littéraires s'ajoute à présent à la base des organismes de promotion du livre présente sur le site.

Arald Tribune

Tout au long de l'année, *Arald Tribune*, la newsletter de l'Arald a proposé les rendez-vous de l'agence pour chaque mois à venir. Il s'agissait de mettre en avant les activités de l'Arald et d'attirer l'attention d'un large public sur les actions menées dans les domaines de l'édition, de la librairie, de la bibliothèque et de la vie littéraire.

Par ailleurs, la newsletter a également pour mission de développer les renvois au site internet et à *Livre & Lire*, où l'information mentionnée dans la newsletter a pu être développée.

Publications papier

En début d'année 2007, l'Arald a diffusé dans un même envoi, comme à l'accoutumée, sa carte de vœux et le *Calendrier des fêtes et salons du livre*.

Autre publication, la réédition du guide *Lieux du livre en Rhône-Alpes*, coédité grâce au soutien de la Drac. Ce guide regroupe les coordonnées et les informations de plus de 1.000 structures impliquées dans la vie du livre : bibliothèques, archives, librairies, maisons d'édition, revues, manifestations, autres lieux du livre et adresses utiles. Il a impliqué une nouvelle collecte des données et la mise à jour des différentes bases de données de l'Arald. Ce travail a été opéré en 2006 et 2007, avec quelques problèmes liés à la mise à jour des bases et à des difficultés rencontrées avec un nouveau prestataire pour le graphisme.

Il est sorti durant l'été 2007, à 1.600 exemplaires ; diffusé gratuitement auprès des différentes structures participantes, il est vendu au prix public de 10 €

En mars 2007, l'Agence a publié l'étude *Librairies en Rhône-Alpes : les deux figures du libraire, le commerçant et le militant*, conduite avec la Drac et la Région (1 000 ex. diffusés pour une part gracieusement aux librairies et pour une autre part en vente à 12 € auprès de l'Arald).

Une fois par an, un guide sélectif des maisons d'édition et des revues de création et de savoir implantées en Rhône-Alpes est mis à jour, imprimé, et diffusé dans les salons au cours de l'année.

Relations avec la presse

L'Arald est en relation avec la presse écrite et audiovisuelle (professionnelle ou généraliste), qui sait trouver dans ce lieu-ressources les informations dont elle va nourrir tel dossier de fond ou telle actualité susceptible d'intéresser ses lecteurs. Dans l'autre sens, l'agence fait appel aux journalistes pour susciter dans les médias un écho aux événements qu'elle organise ou auxquels elle participe.

Un point-presse a été organisé en 2007 avec les lauréats du Prix Rhône-Alpes 2007 en amont de la soirée de remise des Prix à la Villa Gillet.

CRÉATION LITTÉRAIRE, AUTEURS, MANIFESTATIONS

Accompagnement et aide aux auteurs

- **Les bourses d'aide à l'écriture**

C'est grâce au soutien de la Drac Rhône-Alpes que ces 6 bourses (2 niveaux d'aide) sont allouées aux auteurs : à la suite de l'étude de Bernard Lahire et du colloque sur *La Condition des écrivains*, la Drac a décidé de revaloriser le montant de chaque aide, soit une augmentation globale de 30 % des crédits disponibles au titre de l'année 2006.

L'Arald a reçu, fin 2006, 21 dossiers (contre 26 l'année précédente). La commission vie littéraire s'est prononcée en 2007 pour les écrivains suivants : Fabienne Swiatly, Claire Tristan, Pierre Autin-Grenier, Robert Alexis et Farid Haroud. Les bourses ont été remises aux lauréats le 20 mars 2007, au cours d'un déjeuner. À noter, il s'agit cette année d'auteurs de récits et de romans (pas de traducteur, ni d'auteur jeunesse).

- **Les résidences d'écrivain**

- La résidence d'écrivains Québec/Rhône-Alpes

Cet échange est réalisé avec l'aide du Calq (Conseil des Arts et Lettres du Québec) et de la Région Rhône-Alpes.

- *Résidence de Éric Dupont (janvier à avril 2007)*

Rarement la résidence d'un auteur québécois aura suscité un tel climat d'enthousiasme communicatif, dépassant autant les attentes du candidat que celles de ses hôtes ! Le séjour d'Éric Dupont, jeune nouvelliste et romancier pourtant inconnu en France aura été extrêmement positif : sa verve et son entrain ont favorisé de nombreuses rencontres avec d'autres artistes et avec le public, à Lyon, à Paris et en Province, aussi bien dans le domaine littéraire que dans celui de la musique et du théâtre. Cette résidence lui aura permis de poursuivre son projet d'écriture, de faire connaître et de conforter son statut d'écrivain, qui ne va pas de soi pour un jeune auteur.

Éric Dupont a été accompagné par l'Arald et logé à Villemanzy.

- *Résidence de Patrick Dubost (octobre à décembre 2007)*

Ce n'était pas le premier séjour du poète Patrick Dubost au Québec, où son activité d'écrivain et de « performeur » fait déjà l'objet d'une certaine reconnaissance de la part de ses pairs et du public. Le domaine de la poésie, très vivant au Québec, est évidemment celui où il a pu nouer le plus aisément de nouveaux contacts, tant avec des écrivains que des organisateurs de manifestations ou éditeurs, tout en élargissant ses relations dans le milieu du théâtre et de la danse. Il a fait plusieurs interventions publiques à Trois-Rivières (Festival de poésie), à l'université de Chicoutimi, des lectures et performances dans divers lieux à Montréal, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à écrire et à envisager plusieurs publications à venir, en France et au Québec.

Patrick Dubost a été accompagné par l'Uneq et logé dans leur studio.

- Groupe de réflexion et séminaire autour des résidences d'écrivains

L'Arald, la Drac et la Région avaient constitué en 2006 un groupe de réflexion sur les résidences d'écrivain ; constitué d'acteurs du livre ayant mené des projets, il s'est réuni plusieurs fois et a contribué à la préparation d'un séminaire qui s'est déroulé le 9 février 2007 à la Villa Caramagne (Chambéry).

Cette journée, destinée aux porteurs de projets, était construite autour d'une conférence introductive et d'une pluralité de témoignages (organisateur, écrivains...). La quarantaine de participants ont mis l'accent sur trois principaux points qui caractérisent une résidence : son lieu, sa nature, enfin son contenu.

Ce travail de réflexion s'est poursuivi au cours des « Rencontres pour le livre et la lecture » organisées par la Région. Ce mode de soutien aux écrivains favorise les contacts et les échanges, et il conviendrait de diversifier les résidences (courtes et longues ; en France et à l'étranger ; de création ou de projet culturel etc...).

Les Prix Rhône-Alpes du livre : soutien et médiation

La lecture par le jury du Prix Adultes des ouvrages des auteurs de la région en 2006 a débouché sur les Prix 2007, remis le 2 mai 2007, lors d'une soirée à la Villa Gillet présidée par Jérôme Safar, conseiller régional, aux écrivains suivants :

Littérature : John Berger, *D'ici là*, éditions L'Olivier.

Traduction : Claude et Jean Demanuelli, *La Cité des amants perdus* de Nadeem Aslam, éditions du Seuil.

Essai : Yves Citton, *L'Envers de la liberté : l'invention d'un imaginaire spinoziste dans la France des Lumières*, éditions Amsterdam.

Parallèlement s'était mis en place, sous l'égide de la Région, la novation la plus importante depuis l'existence des Prix, un Prix Rhône-Alpes du livre dédié à la Jeunesse. L'Arald a organisé, comme pour le Prix Adultes, la lecture des romans et albums publiés par les auteurs et illustrateurs jeunesse vivant en Rhône-Alpes, à partir du mois de septembre 2006. Un jury spécifique (12 membres) s'est réuni tous les mois pour sélectionner finalement l'album d'une jeune auteur-illustratrice :

Camille Jourdy, *Peau d'ours*, éditions Drozophile (Thônex, Suisse).

Ce prix a été remis en même temps que les prix Adultes. Il va de soi qu'il a impliqué, pour la Région Rhône-Alpes, un effort financier supplémentaire pour le fonctionnement et la dotation des Prix (pour rappel, les Prix sont dotés de 5.000 € chacun).

Plaquette de présentation des Prix, point-presse, tournée des lauréats en librairie, la promotion des Prix par l'Arald se veut aussi soignée que possible avec les moyens disponibles, mais en 2007, la période électorale des Présidentielles n'a pas facilité les choses. L'accueil de la presse locale et régionale ainsi que du public a été cependant très favorable.

Chaque année, l'Arald organise une tournée des lauréats des Prix Rhône-Alpes du livre en librairies avec le soutien du Conseil régional (voir chapitre Librairie).

Les autres activités de diffusion et de médiation des oeuvres

- **Les projets Soprano (Région Rhône-Alpes)**

L'Arald est le partenaire naturel de cette action du Conseil régional depuis maintenant plusieurs années, action qui consiste en rencontres avec des écrivains rhônalpins dans les lycées, CFA, IME-IMPRO et missions locales de la région. Le cadre en est le dispositif des clubs-culture. La veille documentaire permet d'informer la Région des écrivains ayant publié des textes susceptibles de pouvoir bénéficier de ce dispositif de rencontres dans les lycées. Les écrivains qui le souhaitent font parvenir leur livre à la Direction de la Culture à la Région. Une liste d'écrivains est ensuite établie. Ces derniers sont contactés afin de connaître leurs souhaits et leurs disponibilités pour participer à cette opération.

Cette année scolaire 2006-2007, une liste de 25 écrivains et illustrateurs ont manifesté ou réitéré le souhait de participer à cette opération.

Les fiches réalisées, avec le concours de l'Arald, sont mises en ligne sur le site intranet de la Région Rhône-Alpes.

Les enseignants désirant des conseils sont invités à s'adresser à l'Arald.

Un membre de l'Arald participe régulièrement au comité technique du dispositif Soprano, lieu d'échange autour de ces projets.

Lors de l'année scolaire 2006-2007, 146 projets ont été subventionnés sur cette thématique du livre et de l'écriture (25 % de l'ensemble des projets présentés) pour un budget de 113.233 €

L'Arald est, par ailleurs, extrêmement sollicitée lors des nombreux incidents de paiement dus à une mauvaise connaissance des modalités de rémunération des écrivains, ou à des difficultés administratives, et apporte son concours pour parvenir à des solutions satisfaisantes pour les auteurs.

Les manifestations de promotion du livre et de la lecture

Le groupe des manifestations littéraires (ou groupe de la charte) est composé d'organismes de manifestations qui réfléchissent, avec les représentants de l'État, de la Région et de l'Arald, à des actions communes à mettre en œuvre.

Une réunion a eu lieu le 29 mars 2007 pour identifier certaines difficultés auxquelles répondre et redéfinir les projets : en particulier, une étude sur les publics des manifestations littéraires et un vademecum de l'organisation d'une manifestation.

Le 20 avril, l'Arald a invité le groupe des manifestations à assister à une présentation de dispositifs susceptibles d'intervenir en soutien à leur organisation et à leur gestion : les dispositifs des DLA et ceux des CDRA.

En effet, ces dernières années plusieurs manifestations littéraires importantes au plan régional sont entrées dans des zones de turbulences en termes de fonctionnement, nécessitant conseils et réorganisation. L'agence apporte son soutien et ses conseils, mais il existe des organismes spécialisés qui peuvent aussi intervenir et assurer un suivi.

ÉDITION

Les aides directes à l'édition

- **Aides à la publication d'ouvrages**

Les aides à la publication allouées par la Région concernaient en 2007 les ouvrages relevant des sciences humaines et sociales, du patrimoine culturel et des arts plastiques, ainsi que de la littérature. Les trois commissions d'aide à l'édition, réunies par l'Arald, se sont déroulées en janvier et en septembre, pour examiner les projets des éditeurs et donner un avis motivé après une lecture attentive des dossiers (deux lecteurs par manuscrit). Au cours de l'année 2007, 80 dossiers ont été déposés et 64 ont été subventionnés, mobilisant 92 lecteurs bénévoles (en 2005 : 68 dossiers déposés, 44 aidés ; en 2006 : 84 dossiers déposés, 60 subventionnés). L'effort financier de la Région a donc été particulièrement important, ainsi que le travail nécessaire pour préparer les commissions.

- **Aides au catalogue**

Les aides au catalogue papier sont très demandées chaque année par les éditeurs, car elles permettent de mettre en valeur et de faire connaître davantage leur travail éditorial. Outils de communication essentiels, ces catalogues ont visiblement évolué ces dernières années, témoignant d'un professionnalisme accru. En 2007, 24 dossiers ont été présentés, et 24 ont été soutenus par la Région (en 2005 : 29 dossiers déposés, 25 aidés ; en 2006 : 33 dossiers présentés, 33 soutenus).

- **Aides aux revues**

À la suite de la concertation des revues opérée par la Région et l'Arald, un nouveau dispositif d'aide aux revues a été mis en place, et une première commission d'aide à la publication des revues s'est réunie en octobre.

Une équipe de 10 personnes a expertisé l'ensemble des demandes.

Sur 19 revues présentées, 17 ont été aidées (en 2006 : 22 dossiers déposés, 20 aidés).

Les salons du livre

- **Salon du livre - Paris**

Le salon s'est tenu à Paris, Porte de Versailles, du 23 au 27 mars 2007 ; l'Inde était l'invitée d'honneur.

Les éditeurs étaient au nombre de 25, installés sur une surface similaire à celle de l'année précédente (256 m²).

De nouveaux éditeurs étaient présents (Balivernes, Parangon, Le Croquant, Glénat). D'autres maisons ont choisi de ne pas venir à Paris (certains ne viennent qu'une année sur deux), ou de présenter leurs ouvrages de façon indépendante.

Le salon a modifié ses horaires d'ouverture et la manifestation a été amputée d'une journée, le mercredi. Toutefois, les portes ont fermé plus tard pendant le week-end (20 h au lieu de 19 h) et une nocturne supplémentaire était programmée le vendredi.

Le stand reconfiguré bénéficiait de larges allées et les éditeurs d'un maximum de visibilité à l'extérieur. La décoration avait été soigneusement renouvelée, comme chaque année, pour l'accueil chaleureux du public et des professionnels.

Une importante délégation de la Région Rhône-Alpes, qui comptait le Président de la Région et la Vice-présidente à la Culture, présidait à l'organisation de la journée professionnelle.

Les libraires rhônalpins ont été invités par la Région, comme chaque année ; l'un des temps forts prévu à leur intention sur le stand Rhône-Alpes était la présentation officielle de l'étude sur les librairies.

La présentation de l'étude s'est déroulée avec les représentants de la Région, la participation de la Drac et celle de l'auteur, Françoise Benhamou ; le stand a connu un fort moment d'affluence à cette occasion (une centaine de personnes).

Un deuxième temps fort avait lieu l'après-midi, salle Premchand, avec l'organisation par Rhône-Alpes d'un débat interprofessionnel, préparé par l'Arald, sur le thème : *Les métiers du livre à l'épreuve du marché*, avec des chercheurs, des représentants nationaux des différentes professions du livre et Abraham Bengio ; la rencontre était modérée par un journaliste de France-Culture, Arnaud Laporte.

Ce débat animé a fait salle comble (plus de 200 personnes) et a rencontré un grand intérêt auprès des professionnels.

Les éditeurs de Rhône-Alpes avaient, quant à eux, prévu un certain nombre de signatures et de débats tout au long du salon, rencontres qui ont contribué à faire du stand un espace vivant et animé.

- **Salon du livre - Genève**

Le salon du livre de Genève a eu lieu du 2 au 6 mai 2007, et l'Arald a préparé le stand, en envisageant de travailler en binôme avec une librairie afin de se libérer, au bout de 2 ans d'expérience, d'un certain nombre de tâches et de confier la vente des livres à des professionnels.

En effet, l'une des contraintes de ce salon est le passage en douane des ouvrages et la vente en double monnaie (euro et franc suisse) ; l'un des éléments positifs, de bonnes ventes, même pour des ouvrages spécialisés.

Les éditeurs ont été invités à être présents sur le salon et la librairie Raconte-moi la Terre a été chargée de recruter des libraires compétents pour vendre des ouvrages de sciences humaines, littérature, beaux-arts.

La présence quotidienne d'une personne de l'Arald a été cependant assurée.

Le stand (140 m²) n'a été que légèrement modifié, avec pour principe de réduire l'espace commun pour agrandir la surface dédiée aux livres.

En lien avec le Cercle de la librairie genevois, l'Arald a organisé un petit déjeuner pour permettre des rencontres et des échanges entre les éditeurs suisses et rhônalpins ; les représentants de la Région et de l'Agence ont été invités à participer à un débat organisé sur le stand du Cercle de la librairie, avec des professionnels suisses et des représentants de la Ville et de l'État.

- **Foire internationale du livre de Francfort (Allemagne)**

Dans cette foire internationale de vente et d'achat de droits, l'Arald organise depuis de nombreuses années un stand très simple où se rendent les éditeurs diffusés ayant des capacités à se développer à l'étranger (financement dans le cadre des aides à l'export par la DERTT à la Région).

En 2007, la foire avait lieu du 10 au 14 octobre. La culture catalane était l'invitée d'honneur. 4 éditeurs rhônalpins étaient présents (4 aussi en 2006).

- **Les salons spécialisés**

Grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes, les éditeurs peuvent se rendre à divers salons du livre spécialisés. Le programme est géré par l'Arald, sur un principe d'autonomie des éditeurs dans le montage, démontage et tenue du stand.

En 2007, les éditeurs se sont rendus dans de nombreux salons :

- Expolangues (Paris, Porte de Versailles), un salon consacré aux langues, 24 - 27 janvier 2007 : 2 éditeurs.
- Le Festival de bande dessinée (Angoulême), 25 - 28 janvier : 2 éditeurs.
- Les Escales du livre (Bordeaux), salon généraliste, 30 mars - 1^{er} avril : 2 éditeurs.
- Les Rencontres du livre de sciences humaines (Paris, Espace des Blancs-Manteaux), 9 - 11 février : 13 éditeurs.
- La Foire du livre (Saint-Louis, 68), salon généraliste, 11 - 13 mai : 3 éditeurs.
- Le Marché de la poésie (Paris, Place Saint-Sulpice), 21 - 24 juin : 12 éditeurs.
- Le Festival international de géographie (Saint-Dié-des-Vosges), du 5 - 7 octobre : 3 éditeurs.
- Le Salon de l'éducation (Namur, Belgique), 17 - 21 octobre : 2 éditeurs.
- Les Rendez-vous de l'histoire (Blois), 19 - 21 octobre : 3 éditeurs.

- Le Salon de la revue (Paris, Espace des Blancs-Manteaux), salon consacré aux revues, 20 - 21 octobre : 19 éditeurs.
- Le Salon du livre gourmand (Bruxelles, Belgique), salon autour de la gastronomie, 15 - 18 novembre : 1 éditeur.
- Le Salon du livre de Colmar (Colmar), salon généraliste, 24 - 25 novembre : 8 éditeurs.
- Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (Montreuil), 28 novembre - 3 décembre : 1 éditeur.
- Pages (Paris - Espace Charenton), salon de bibliophilie, 7 - 9 décembre : 1 éditeur.

Autres actions

- **Le conseil aux éditeurs**

Il s'agit de recevoir de futurs ou de nouveaux éditeurs, de les renseigner, et les orienter. Quant aux éditeurs installés, les rencontres sur leur lieu de travail permettent d'approcher la réalité quotidienne de la profession et de mieux cerner les besoins : dans les deux cas, le rôle d'écoute et de conseil, de réponse à la demande de renseignement est primordial. L'Arald s'efforce d'avoir une bonne connaissance du réseau et une mise à jour constante des questions concernant l'économie du livre. De même, la documentation rassemblée sur les maisons d'édition permet de pouvoir répondre à des besoins de communication externe : demande d'un journaliste, réalisation d'un document collectif, etc.

- **L'édition dans les publications de l'Arald**

Le secteur édition de l'Arald contribue à alimenter le mensuel *Livre & Lire*. Les ouvrages des éditeurs sont envoyés à Annecy, référencés, puis transmis au chargé de mission information et communication pour une éventuelle chronique.

En 2007, le référencement des dernières parutions des éditeurs occupait une double page dans le journal. Les notices, prescriptrices auprès des libraires et bibliothécaires, étaient associées à des brèves évoquant les événements du monde de l'édition dans la région.

Par ailleurs, le site de l'Arald www.arald.org remplit plusieurs fonctions : il complète *Livre & Lire* car certaines notices ne trouvent pas leur place dans le journal ; il offre alors une alternative intéressante, plus souple et permettant de parler des éditeurs par plusieurs entrées (page d'accueil, brèves, carnets de lecture...). Les éditeurs concernés sont avertis par mail lorsque leurs ouvrages sont mentionnés sur le site.

Il est également un lieu de ressources pour les éditeurs et le public recherchant des informations au sujet d'une maison de Rhône-Alpes ou des informations pratiques : calendrier des salons à venir, modalités d'aide à l'édition et au catalogue, ouvrages ayant bénéficié d'une aide de la Région, charte des éditeurs de Rhône-Alpes, éléments de l'étude sur l'édition...

En fonction des besoins et des événements, des publications papier sont mises en place par le secteur édition, en collaboration avec le secteur communication de l'Arald.

C'est le cas pour les listes d'éditeurs de Rhône-Alpes diffusées en majeure partie dans les salons. Une réalisation interne et une fabrication à moindre coût ont été retenues afin de pouvoir effectuer des mises à jour très régulièrement.

- **Travail avec la Direction régionale chargée de l'économie**

En 2007 deux réunions de travail ont eu lieu avec la Région et la Direction régionale concernée par la vie des entreprises : la DERTT.

Le 15 novembre 2007, un groupe de libraires et éditeurs a été invité par la Région pour un dialogue autour des besoins et des dispositifs existants. Cette réflexion doit déboucher sur des propositions concrètes en 2008.

LIBRAIRIE

Actions et aides conjointes État - Région

Trois interventions conjointes État-Région étaient directement dans le prolongement de la politique mise en œuvre les années précédentes, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2000-2006.

- **Les aides à l'animation**

L'organisation de rencontres, de débats, de lectures nécessite un investissement important de la part du libraire, que ce soit en personnel ou en finances : prendre les contacts avec les auteurs, les éditeurs ; prévoir la logistique (déplacement, hébergement, communication auprès des lecteurs, des professionnels du livre, des médias...) ; préparer intellectuellement la rencontre ; gérer les commandes, les arrivées, la vente, les retours des ouvrages...

Ces rencontres ne sont pas toujours rentables mais sont extrêmement importantes pour tous les acteurs de la chaîne du livre : auteurs et éditeurs ont ainsi la possibilité de rencontrer leurs lecteurs ; le libraire bénéficie d'une meilleure identification de son activité.

Beaucoup de libraires ont pu, grâce au soutien aux animations apporté par la Région Rhône-Alpes, proposer une véritable programmation structurée à l'année, faire évoluer des pratiques quelques fois artisanales vers un professionnalisme certain.

En 2007, des subventions ont été accordées à 18 librairies. L'Arald gère l'appel à dossiers 2 fois par an et le suivi avec les libraires. Une commission tri-partite décide des aides.

- **Les aides à l'informatisation**

L'usage des outils informatiques est maintenant indispensable en librairie, qu'il s'agisse de logiciels de gestion de stock, de facturation, de bases de données bibliographiques... ou des outils bureautiques classiques : word, excel... De plus, la mise en place de la loi sur le droit de prêt et le dispositif de collecte nécessaire à son application ne font que renforcer cet état de fait. D'autre part, les évolutions très rapides des matériels et des logiciels rendent ceux-ci obsolètes au bout de quelques années (amortissement sur 3 ans) et nécessitent une perpétuelle mise à jour des systèmes.

Ces investissements sont souvent très lourds pour les librairies et pour beaucoup de professionnels ces projets ne peuvent être menés uniquement sur leurs fonds propres ; la recherche de prêts complémentaires est alors souvent nécessaire. Les subventions proposées par la Drac Rhône-Alpes permettent de réduire ceux-ci et de donner plus de souplesse à une trésorerie déjà tendue.

En 2007, les subventions ont concerné 14 librairies. Le dispositif est le même que pour l'animation (appel à dossiers 2 fois par an, commission d'attribution).

- **L'étude sur les librairies**

Depuis une dizaine d'années, la prise de conscience des mutations à l'œuvre dans la chaîne du livre a conduit au lancement d'études régionales ou nationales. Au-delà de la structure du commerce de détail, il importe en effet de comprendre où en sont les libraires, de prendre la mesure de l'état de santé de ces commerces spécifiques.

L'étude commandée en 2006 par l'État et la Région (dernière mesure inscrite au Contrat de Plan) et publiée en 2007 comportait trois volets :

- La mise en exergue des forces et faiblesses du réseau (rapports commerciaux et économiques, concurrence, relations avec les clients, les professionnels du livre...)
- Une série d'entretiens permettant de mieux appréhender, au-delà des similitudes, des aventures individuelles.
- Une cartographie de la librairie dans la région Rhône-Alpes.

Cet état des lieux, ce diagnostic était destiné à mieux connaître les évolutions qui se dessinent et permettre aux libraires et porteurs de projets d'envisager le futur, mais aussi à ce que les pouvoirs publics puissent mieux accompagner les libraires lors des changements indispensables.

Afin de mener à bien le travail d'analyse et de synthèse des données, un partenariat scientifique a été recherché : Françoise Benhamou, chercheur, économiste de la culture (CNRS – Laboratoire Matisse) a travaillé en lien étroit avec l'Arald à toutes les étapes de l'enquête. Il a été également fait appel à un universitaire géographe, Frédéric Lamantia (université Lyon 3), pour établir une cartographie du réseau et des résultats. D'autre part, un certain nombre d'entretiens et d'interviews ont permis d'enrichir et de nuancer les résultats.

L'agence s'est dotée d'un logiciel spécifique d'enquêtes, Sphinx, pour permettre une meilleure analyse des données.

En termes de charge de travail, l'Arald a coordonné plusieurs réunions ; défini les différents corpus, mis à jour les données ; rédigé les différents questionnaires ; suivi les envois, effectué les relances ; assuré la saisie des questionnaires ; organisé les entretiens avec les libraires, assuré l'extraction des données à traiter...

En 2007, l'agence a coordonné le travail de publication ainsi que la restitution des résultats.

L'étude est intitulée : *Librairies en Rhône-Alpes ; les deux figures du libraire : le commerçant et le militant* ; elle est réalisée par Françoise Benhamou avec le concours d'Élisabeth Mandallaz.

La présentation officielle de l'étude par l'auteur a eu lieu sur le stand Rhône-Alpes au salon du livre, à Paris, avec les représentants de la Région et de l'État. Très attendue des professionnels du livre, cette enquête établie sur les réponses de 90 librairies dans une grande région et signée par une économiste de la culture réputée a retenu l'intérêt de toutes les personnes concernées par l'avenir de la librairie indépendante. Elle a mis l'accent, en effet, sur des caractéristiques paradoxales du métier de libraire permettant de comprendre les difficultés et la fragilité du réseau. Livres-Hebdo a publié plusieurs pages à son sujet, les professionnels étaient nombreux lors de son lancement.

Autres actions et aides en Rhône-Alpes

- **La tournée des lauréats des Prix Rhône-Alpes du livre**

Depuis 2002, une tournée des lauréats des Prix Rhône-Alpes du livre est organisée en librairie avec le soutien de la Région Rhône-Alpes.

Une dizaine de rencontres ont eu lieu en 2007 ; ce nombre varie chaque année en fonction du palmarès et de l'adéquation entre les lauréats primés, leurs ouvrages et les lecteurs des librairies partenaires.

Au fil des ans, il semble que les débats, lectures... rencontrent plus de succès lorsqu'ils sont organisés en zone rurale ou semi-rurale. Effectivement, les libraires bénéficient d'un appui et d'un réseau plus important de lecteurs ; d'autre part, en agglomération l'offre culturelle est souvent très diversifiée et ces rendez-vous ont plus de difficulté à être visibles.

Enfin, la date de remise des prix, tardive, n'est pas la plus favorable pour la tournée. Celle-ci ne pouvant débiter avant la soirée officielle de remise, les premiers rendez-vous se déroulent avant la période estivale et ne peuvent que difficilement trouver place dans un calendrier de rentrées (littéraire, scolaire et universitaire) très chargé en librairie.

- **Voyage des libraires au Salon du livre à Paris**

Chaque année, les libraires sont conviés par la Région Rhône-Alpes à la journée professionnelle du salon du livre à Paris.

L'Arald fournit à la Région les coordonnées mises à jour des libraires et organise leur accueil sur le stand Rhône-Alpes ; la Région organise le déplacement.

En 2007, cette invitation a aussi permis aux libraires d'assister à la présentation de l'étude sur leur réseau et d'en obtenir un exemplaire.

- **Réflexion autour du portail de la librairie indépendante**

Le SLF a sollicité l'Arald pour l'organisation d'une rencontre avec les libraires de la région autour de ce nouveau projet. Une première réunion organisée le 22 janvier 2007 et a permis de réunir les représentants de 26 librairies en présence des porteurs du projet au SLF mais aussi de l'État et de la Région.

Ce projet a fait l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année 2007. Différentes modalités de soutien pourraient être envisagées afin d'aider les libraires à s'inscrire dans cette nouvelle dynamique.

La question a été abordée lors des réunions avec la Direction de l'Économie à la Région, qui privilégie les projets collectifs.

- **Réunions avec les directions régionales chargées de l'économie, du commerce et de l'artisanat**

Des réunions ont été organisées avec la Région et la DERTT, avec la Drac et la DRCA et avec l'Arald autour des besoins des librairies et des dispositifs existants. Un groupe de libraires a été invité à la réunion de novembre avec la DERTT à la Région. Ces réunions doivent déboucher sur de nouvelles propositions faites aux libraires.

- **Des documentaires de création en librairie**

L'Arald a été associée dès le début de la réflexion à ce projet de diffusion de DVD de création en librairies.

À l'initiative de ce projet, l'association Doc Net Films (Lussas) et son vice-président Jean-Marie Barbe. Doc Net Films a été créé en 2002 par des producteurs indépendants avec pour objectif de développer la production des documentaires d'auteurs et d'en assurer la valorisation et la promotion. Très vite, un constat s'est imposé : en matière de création, les professionnels de l'audiovisuel tout comme ceux du livre doivent composer avec des environnements en mutation et des problématiques similaires.

Dès 2005, plusieurs réunions de travail se sont succédées en présence des producteurs, d'une dizaine de libraires, de l'Arald et de la Région.

Ces réflexions successives ont permis à l'opération de prendre forme en octobre 2006 avec l'installation dans dix « librairies test » de présentoirs (financés par la Région Rhône-Alpes) permettant de visionner une cinquantaine de DVD issus de trois collections (Arte Vidéo, Territoire et Doc Net) et mettant en avant des représentations originales et des films échappant en grande partie au flux télévisuel des images.

Le premier bilan, établi en janvier 2007, s'est révélé suffisamment intéressant pour les libraires comme pour les producteurs ; l'extension de l'opération a donc été prévue en 2007. La reconduction du soutien de la Région Rhône-Alpes a permis l'accueil de libraires supplémentaires. Une journée de formation au documentaire de création a eu lieu le 14 mai 2007 au cinéma Comoedia à Lyon. Le programme (historique du genre, rencontre avec les producteurs, découverte du fonds Doc Net Films...) a permis aux libraires de se saisir de ces nouveaux supports et de remplir, comme pour les livres, un véritable rôle de passeur.

- **L'accompagnement des libraires**

L'Arald est très régulièrement et de plus en plus souvent sollicitée par les libraires (en activité) ou les porteurs de projets. Les demandes sont de différents ordres :

- Orientation vers les différents dispositifs d'aide, accompagnement dans la réalisation des dossiers, mise en relation avec les référents.
- Suivi des dossiers de reprise ou création : étude de marchés, de lectorat, constitution de l'assortiment, prévisionnels d'activité...
- Suivi des projets de vente (retraite, succession...).
- Information sur la formation (initiale ou continue) et les modalités de prise en charge.
- Conseils relatifs à l'informatisation (logiciels, matériels...).
- Information sur les différentes législations.
- Conseils pour l'organisation de rencontres, accueil d'auteurs...

D'une manière plus large, la chargée de mission assure une écoute particulière des libraires quant à leur quotidien ; ce qui a permis d'instaurer de véritables relations de confiance. Dans ce contexte, l'Arald est ainsi informée des difficultés des uns ou des autres ainsi que des problèmes plus généraux et peut réagir rapidement. Cette relation légitime le dispositif d'aide en faveur des libraires en Rhône-Alpes.

BIBLIOTHÈQUE

Lectura, le portail des bibliothèques des villes-centres

Lectura, le portail Internet commun aux bibliothèques des huit villes-centres de Rhône-Alpes (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne et Valence), en ligne depuis novembre 2006, a évolué peu à peu en 2007, dans l'attente d'une nouvelle version qui sera prête à la mi-2008.

Début 2007, les villes ont continué à organiser des présentations publiques de *Lectura* au niveau local, souvent avec le concours de l'Arald.

Le site *Lectura* a proposé tout au long de l'année :

- Un accès aux catalogues des huit bibliothèques, soit à près de 2,5 millions de références.
- Un accès aux bases de données des huit bibliothèques, soit à près de 20 000 documents numérisés des fonds patrimoniaux.
- Des expositions virtuelles pour découvrir les collections : 38 expositions réalisées par les huit bibliothèques au lieu de la trentaine à l'ouverture du site.
- Aux expositions virtuelles : *Stendhal, la révolte et les rêves* ; *Brou et Louis Dupasquier, architecte : une passion au XIX^e siècle*, réalisées pour *Lectura* s'est ajoutée une nouvelle exposition inédite : *Roger Vailland, 1907-1965*, réalisée avec la Bibliothèque de Bourg-en-Bresse.
- Des dossiers pédagogiques qui accompagnent ces trois expositions, pour les enfants, les adolescents et leurs enseignants.
- Des galeries d'images issues des fonds iconographiques des bibliothèques, qui se sont enrichies.
- Le programme régional des manifestations culturelles organisées par les bibliothèques partenaires, tenu à jour de façon très régulière.

Les statistiques de la 1^{ère} année de fonctionnement de *Lectura* sont très intéressantes : elles dénombrent 312.596 visites en 2007, dont près de 60.000 pour le seul mois de décembre.

Tout au long de l'année, on constate une progression quasi constante, avec une forte évolution (5 fois plus de visites en décembre qu'en janvier) et surtout au dernier trimestre (la fréquentation a doublé de septembre à décembre). 28 % des visites de *Lectura* viennent du moteur de recherche Google. Le nombre de pages vues par visite est de 7 pages en moyenne. Une option développée fin décembre 2007 sur le module statistiques permet de connaître le succès des principales rubriques ; les catalogues et les actualités des bibliothèques sont les plus visités.

Durant toute l'année, le Comité de pilotage s'est réuni régulièrement pour réfléchir aux nouvelles fonctionnalités et aux nouveaux contenus destinés à enrichir le site. Une seconde version du portail est à l'étude et sera présentée courant 2008.

Journées d'étude et voyages interprofessionnels

- **Journée d'étude sur les publics des bibliothèques**

Le 11 mai 2007, Médiat, la Drac et l'Arald ont organisé une journée à l'Essib intitulée : *Les publics des bibliothèques, nouveaux usages, nouveaux services*. Il s'agissait de restituer et de mettre en perspective les résultats des différentes enquêtes et études autour des bibliothèques et des publics, au niveau national, régional et local. Ont été mises en exergue les enquêtes suivantes : *Fréquentation, usages et image des bibliothèques municipales en 2005* (Credoc) ; *Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes* (Arald, Drac, Région, BM de Lyon) ; *Les Pratiques culturelles et*

artistiques des grenoblois (OPC) ; *Enquêtes sur site* à la Bibliothèque municipale de Lyon et à celle de Grenoble.

Cette journée a rassemblé 140 bibliothécaires de la région.

- **Littérature de jeunesse**

- Journées de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

En 2007, l'Arald était associée, comme les années précédentes, à la préparation et à l'animation des journées professionnelles de la Fête du livre de Jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux : du 31 janvier au 2 février 2007, les bibliothécaires étaient invités à réfléchir, avec des auteurs, des illustrateurs et des professionnels sur le sujet *Quels bruits !* Ces journées ont réuni environ 500 personnes par jour, pendant 3 jours.

- Voyage d'étude à la Foire de Bologne (Italie)

Tous les 2 ans, l'Arald organise en partenariat avec Médiat un voyage d'étude interprofessionnel à la Foire internationale du livre pour enfants de Bologne, visant à découvrir les dernières parutions en littérature de jeunesse. Programmé en avril 2007, il a connu une affluence record de participants, avec 45 personnes inscrites : bibliothécaires, libraires, responsables de manifestations littéraires, auteurs de la région, et étudiants de l'École Émile Cohl. La participation de ces derniers, relativement importante, pose d'ailleurs à l'avenir la question de l'implication de l'école dans l'organisation du voyage, car le groupe était fort lourd.

Par ailleurs, un partenariat avec les AGEFOS a permis la prise en charge de l'inscription de 4 libraires sur 7.

PATRIMOINE ÉCRIT ET GRAPHIQUE

Mémoire et actualité en Rhône-Alpes, une mutation en cours

Le site *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* est accessible depuis 2003 à l'adresse <http://memoire.arald.org> : c'était jusqu'en 2006 un catalogue collectif des fonds locaux de près de 50 établissements de la région.

La commission Patrimoine, réunie par l'Arald sous l'égide de la Drac et composée de représentants des bibliothèques et des services d'archives de la région, a travaillé à l'évolution du site concrétisée en décembre 2006. En 2007, le site proposait aussi la consultation d'un important ensemble iconographique. Un programme de numérisation d'estampes, encouragé et soutenu par la Drac dans le cadre du Plan d'Action pour le patrimoine écrit, a permis en effet de mettre en ligne plus d'un millier de portraits régionaux présents dans les collections patrimoniales. La commission Patrimoine a travaillé également à un deuxième ensemble iconographique : paysages et urbanisme en Rhône-Alpes, dont la numérisation a été accompagnée par la Drac en 2007, et qui sera mis en ligne en 2008.

L'extension iconographique est un développement précieux pour le site *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* : le public est désormais invité à voir les documents conservés dans les fonds patrimoniaux.

Les professionnels de la commission Patrimoine sont très attachés à ce site collectif, à la fois parce qu'il recense toutes les ressources régionales, et parce qu'il assure une visibilité à tous les fonds, dans le cadre d'une coopération qui permet à tous les établissements, en dépit de la diversité des moyens et de la disparité des fonds, de participer au projet commun.

L'outil collectif permet d'envisager d'autres programmes de numérisation, et d'ajouter à la galerie de « Portraits » d'autres galeries d'images issues des fonds des bibliothèques et des services d'archives, mais aussi des musées.

L'année 2007 et le premier semestre 2008 ont aussi été consacrés à la préparation de la mutation de *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* : ce site est appelé en effet à devenir un ambitieux portail du patrimoine écrit régional.

Campagne de sauvegarde de la presse régionale

La campagne de microfilmage et de numérisation de la presse régionale, qui a permis la sauvegarde de plus de 30 titres, a été poursuivie en 2007. La majorité des collectivités impliquées dans le projet a signé une nouvelle convention pour trois ans. Des comités départementaux avaient été réunis pour établir la liste des titres concernés et des produits commandés pour ces trois prochaines années. Trois nouvelles collectivités avaient fait connaître à l'Arald leur volonté de participer à ce programme et ainsi les huit départements de la région ont été impliqués dans cette campagne aux côtés de la Drac Rhône-Alpes et de l'Arald, ainsi que d'autres villes.

Outre le suivi des commandes en cours, l'Arald a commencé, grâce à des crédits de la Drac et de la DLL, la sauvegarde des fichiers numériques produits lors de cette campagne (migration sur de nouveaux supports, audit complet et conversion de format). Cela permettra de mettre en ligne en 2008 ces ressources exceptionnelles sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*.

Plan de conservation partagée des périodiques

La demande réitérée des professionnels avait conduit l'Arald, en 2005, à initier un plan de conservation partagée des périodiques contemporains en Rhône-Alpes. Un comité de pilotage, rassemblant bibliothèques municipales, départementales et universitaires et services d'archives, sous l'égide de la Drac, avec le concours scientifique de la BnF, s'est réuni régulièrement depuis la fin 2005 pour réfléchir aux enjeux et aux modalités de ce plan. Ce comité a établi la liste des titres concernés, défini les modalités de transport et de conservation des collections.

Une enquête a été réalisée par l'Arald pour recenser tous les établissements de la région susceptibles d'y participer.

Le 19 avril 2007, l'Arald a organisé une journée d'information et d'échanges à la Bibliothèque municipale de Lyon, afin de faire le point sur les enjeux d'un plan de conservation partagée, de donner un exemple de plan dans une autre région française (l'Aquitaine), de rendre compte des résultats de l'enquête en Rhône-Alpes et d'exposer le projet, sans oublier la présentation du catalogue collectif du Sudoc-Ps. De très nombreuses bibliothèques étaient au rendez-vous.

Après la rédaction de la convention-cadre et la réalisation des outils informatiques, en particulier une base de données de l'état des collections de périodiques ainsi que des pôles de conservation et pôles associés, l'agence a pu annoncer officiellement le lancement du plan à tous ses partenaires en décembre 2007, et mettre en ligne tous les outils de gestion du plan sur son site pour ses partenaires.

Organisé autour de 3 corpus (presse d'information générale, politique et économique ; presse locale d'information générale ; presse de mode), le plan permet à la fois une conservation rationalisée et concertée des titres pour les professionnels et un meilleur accès aux collections pour le public.

Plan régional d'action en faveur du patrimoine écrit

- **Convention de pôle régional associé**

Dans le cadre du plan d'action pour le Patrimoine Écrit initié par la Direction du livre et de la lecture, la Drac Rhône-Alpes et l'Arald ont signé en 2007 une convention de « pôle régional associé » avec la Bibliothèque nationale de France.

En effet, la Bnf a reçu mission de coopérer avec d'autres bibliothèques dans le cadre de réseaux documentaires nationaux et internationaux et de participer à la mise en commun des ressources des bibliothèques française. Les pôles associés sont des ensembles documentaires qui, compte tenu de la valeur de leurs ressources et de leurs moyens de les développer, ont vocation à devenir des pôles d'excellence documentaire au niveau national. Ils deviennent des partenaires privilégiés de la Bnf. Rhône-Alpes, en raison des projets en cours (PAPE, *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes, Lectura...*) avait donc vocation à devenir pôle associé.

- **Inventaire régional des fonds patrimoniaux**

Au terme de l'enquête régionale menée par l'Arald en 2006 dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit, certaines priorités ont été dégagées, en particulier la rédaction et la mise en ligne d'un inventaire régional qui décrira tous les fonds patrimoniaux, conservés en Rhône-Alpes, dans les bibliothèques, services d'archives, musées, établissements d'enseignement, institutions religieuses et sociétés savantes.

L'Arald a été chargée de cet inventaire, qui a conjugué deux méthodologies : la synthèse des informations disponibles, collectées et conservées par l'Agence, et diverses enquêtes sur place.

La rédaction de l'inventaire a nécessité la définition d'une grille de description, qui a été élaborée avec le soutien scientifique de la Bibliothèque nationale de France, dans le respect des choix pratiqués pour les notices du Catalogue collectif de France ; la mise en ligne de l'inventaire implique ensuite la constitution d'une base de données avec indexation.

Les fiches descriptives de tous les fonds patrimoniaux conservés dans la région seront versées à la fois dans le Catalogue collectif de France et sur le site Internet *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*, destiné à devenir le site de référence du patrimoine écrit conservé dans la région.

Afin de réaliser cet inventaire régional, de rédiger les fiches descriptives des fonds patrimoniaux et de préparer la base de données à verser sur Internet, l'Arald a embauché une chargée d'étude pour plusieurs mois, jusqu'en juillet 2008.

- **Formation et journées professionnelles**

Dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit, de nouvelles formations ont été proposées conjointement par la Drac, Médiat et l'Arald.

Un stage de catalogage des livres anciens a été proposé au printemps 2007.

D'autres stages sont programmés pour 2008 : ils concernent le traitement des fonds du XIX^e siècle et la constitution des fonds locaux.

Par ailleurs, la Drac, Médiat et l'Arald ont élaboré dès 2006 un programme intitulé *Les Mardis du Patrimoine écrit et graphique*. En 2007, une troisième journée avait lieu à Chambéry au sujet des fonds de botanique ; une quatrième à Lyon le 26 juin 2007, autour des herbiers.

Le mardi 2 octobre avait lieu à Lyon une nouvelle journée sur l'homéopathie à Lyon au XIX^e siècle, et le mardi 4 décembre, à l'occasion du centenaire de Roger Vailland, une journée sur les archives littéraires avec l'exemple du fonds Roger Vailland de Bourg-en-Bresse.

Ces journées ont connu un vif succès auprès des professionnels.

Le patrimoine littéraire rhônalpin

La Région a souhaité s'adjoindre le concours de l'Arald pour mettre en œuvre un projet de valorisation du patrimoine littéraire de la Région Rhône-Alpes, destiné au grand public. En 2006, l'agence avait préparé un premier corpus des écrivains qui, au cours des siècles, sont nés, ont vécu en Rhône-Alpes et de ceux dont l'œuvre fait référence de façon significative à des paysages et lieux situés dans le territoire régional. Deux auteures, Nelly Gabriel et Anne Buttin, ont été chargées des recherches de documents et d'un travail de rédaction pouvant servir à deux projets : d'une part à l'Arald, afin d'alimenter un site ou une nouvelle partie de site sur les écrivains du passé (ce sera sur « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes », en 2009), d'autre part à la Région, qui souhaite faire éditer un guide et une carte à vocations culturelle et touristique (« Dans les pas des écrivains en Rhône-Alpes », à paraître chez un éditeur en 2008).

DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

La mission

Cette mission a été confiée à l'Arald il y a dix ans par la Drac et la Drsp – Direction régionale des services pénitentiaire de Lyon, aujourd'hui Disp – Direction interrégionale des services pénitentiaires.

Dans ce champ d'activité, l'Arald n'intervient pas directement auprès du public des personnes placées sous main de justice, mais elle travaille avec les professionnels du milieu pénitentiaire (personnels des Services pénitentiaires d'insertion et de probation – Spip, en lien avec la Disp) et du milieu culturel (personnels des bibliothèques publiques, des musées, des structures de diffusion du spectacle vivant, des associations intervenant dans les domaines de la vidéo, du cinéma, de la musique... en lien avec la Drac).

Chaque année, les objectifs de la mission sont élaborés conjointement lors d'une réunion de travail en présence des représentants de la Drac, de la Disp et de l'Arald ; l'Arald présente à cette occasion le budget prévisionnel nécessaire à la mise en œuvre de la mission.

Ces objectifs sont transcrits annuellement dans l'annexe à la convention Action culturelle en milieu pénitentiaire, région Rhône-Alpes, signée par les directeurs régionaux et l'Arald lors de la remise du rapport de la chargée de mission (au cours du premier semestre).

Le contexte général

Depuis 1998, nous avons pu mesurer une évolution constante dans le domaine des actions culturelles et artistiques en milieu pénitentiaire, tant sur le développement des actions proposées aux personnes détenues que sur la structuration des procédures mises en place pour faciliter ce développement.

Cependant, pour la première fois en 2006, nous avons constaté pour une stabilisation des actions proposées, voire même une légère régression ; cette tendance s'est confirmée en 2007.

• L'action culturelle en milieu pénitentiaire : une construction progressive mais fragile

Les facteurs de développement de l'action culturelle et artistique ont été multiples :

- L'action culturelle et le développement de la lecture a été l'une des missions confiée aux services pénitentiaires d'insertion et de probation (*Spip*) au moment de leur création en 1999.
- Dans le même temps la Disp a doté ces nouveaux services d'un budget propre pour l'action socioculturelle et éducative ; ces budgets ont été régulièrement en hausse.
- Au fil des années, le développement des équipes des Spip a permis une meilleure prise en compte de ce dossier,
 - o notamment au moment de la création des postes de coordinateurs culturels (les agents de justice, emplois jeunes de l'Administration pénitentiaire) de 2000 à 2005,
 - o puis par la transformation de ces postes en emplois contractuels (les assistants culturels et d'enseignement) en 2006, puis 2007,
 - o enfin par le renforcement des équipes de direction des Spip, avec la nomination d'adjoints aux directeurs et de chefs de service positionnés sur les antennes et les établissements pénitentiaires.
- De même, l'accompagnement proposé par la Disp et la Drac aux structures culturelles et aux Spip , par le biais de la mission confiée à l'Arald a permis

Depuis 2006, nous avons pu observer la façon dont les travailleurs sociaux se repositionnent sur le dossier de l'action culturelle :

- ceux qui ont connu l'action culturelle avant la création des Spip ont eu tendance à travailler comme ils le faisaient avant : nous avons signalé précédemment la difficulté de certains à travailler « en partenariat » avec les acteurs culturels et le regain d'actions socioculturelles animées par des bénévoles qu'ils mettent en place,
- les « nouveaux » se sont trouvés dépassés, face à un dossier complexe et pour lequel ils n'avaient pas de références,
- quant à ceux qui avaient suivi de plus ou moins loin le travail effectué par les agents de justice, puis les assistants culturels, ils se sont mis en position de retrait, ayant bien conscience qu'ils n'auraient pas les moyens d'accomplir ce travail, ni le professionnalisme qu'il demandait.

Par ailleurs, la nomination de chefs de service d'insertion et de probation (fin 2006, puis fin 2007) positionnés sur les établissements pénitentiaires a renforcé ce dispositif. Leur arrivée a été appréciée par les acteurs culturels qui ont trouvé en eux des interlocuteurs de terrain représentant la direction du Spip et pouvant assurer la mise en œuvre de la politique du Spip et un suivi administratif des dossiers.

Cependant la forte mobilité de ces personnes a plutôt eu un effet déstabilisant que structurant, et ce d'autant que le problème récurrent et plusieurs fois mentionné de la transmission des informations au sein du service n'est toujours pas réglé.

- **Les points à améliorer, les perspectives et enjeux**

- Une réappropriation de l'action culturelle par les Spip

La première priorité est que tous les Spip (ré)investissent pleinement l'action culturelle et se donnent les moyens de mener à bien cette mission. La circulaire du 19 mars 2008 « relative aux missions et aux méthodes d'intervention des services pénitentiaires d'insertion et de probation » présente le Spip comme « acteur d'un réseau pluridisciplinaire et partenarial » ce qui lui permet d' « agir dans un cadre pluridisciplinaire » ; l'action culturelle et socioculturelle entre dans ce cadre.

Pour que cette prise en compte soit effective et efficace, de nouveaux moyens humains doivent être dégagés.

Une fois cette organisation interne trouvée, les Spip pourront alors poursuivre les relations partenariales engagées avec les structures culturelles dans des conditions acceptables pour les intervenants de ces structures, pour les référents culture des Spip et pour les détenus.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées par les structures culturelles ces deux dernières années, peu se sont désinvesties de ce dossier. Elles ont en effet acquis un savoir-faire et une connaissance du milieu pénitentiaire qui leur ont permis de supporter les défaillances de leur partenaires. Mais pour combien de temps ?

- Une mémoire à garder et une politique à construire

L'action culturelle en milieu pénitentiaire a été en constante évolution depuis 1999 et elle s'inscrit dans une continuité. Or il semble que peu de services aient conscience (ou connaissance ?) de cette évolution, de cette histoire, en partie car il y a toujours trop peu d'habitude de garder trace, mémoire.

Cela donne l'impression de juxtapositions successives, d'actions proposées parce que portées de façon individuelle par tel ou tel référent ou directeur, et non d'une construction progressive qui s'inscrit dans une politique, et qui fait sens.

Les autres points d'amélioration que nous avons soulevés l'année dernière, autour du défaut de communication, de l'élargissement des publics touchés, d'un élargissement de l'offre proposée, pourront alors être repris.

Vers une évolution de la mission ?

Compte tenu des difficultés rencontrées par les Spip, les interventions de l'Arald ont été différentes en 2007 et au début de l'année 2008

- l'accompagnement souhaité par les Spip a porté plus sur une demande d'« information/formation » sur les procédures mises en place au niveau régional, sur la gestion administrative, budgétaire... des dossiers que sur la recherche de nouveaux partenariats et l'élaboration de nouveaux projets. Ce suivi est très individuel et personnel et est donc appelé à se renouveler en fonction des arrivées successives de nouveaux référents culturels !
- un travail important d'organisation pour l'opération « Le polar derrière les murs » a été nécessaire, notamment pour la préparation des rencontres entre les auteurs et les détenus, les établissements ayant été plus nombreux à participer à cette manifestation.
- les sollicitations des structures culturelles ont quant à elles beaucoup porté sur des demandes d'éclaircissement de la situation des Spip qui leur paraissait très confuse,
- ou sont le fait de nouvelles structures qui souhaitent se rapprocher du milieu pénitentiaire

Les structures culturelles qui interviennent depuis de nombreuses années ont souvent accompagné naturellement les nouveaux référents culture.

Un soutien important a été apporté au Spip de la Loire, en vue de l'ouverture du centre de détention de Roanne. Dans un premier temps, les efforts ont porté sur l'ouverture des bibliothèques, avec une mobilisation forte des bibliothèques municipale et départementale de la Loire.

L'Arald a pour mission de faciliter et d'accompagner les partenariats entre les Spip et les structures culturelles. Mais elle ne peut se substituer aux Spip qui ont la responsabilité de définir une politique culturelle et de se donner les moyens de la mettre en œuvre. Les projets portés par les structures culturelles ne peuvent se réaliser que s'ils rencontrent une adhésion et un soutien de la part des Spip.

DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE, FONCTIONNEMENT INTERNE

Développement informatique

La refonte du site internet de l'Arald www.arald.org a nécessité un important travail préparatoire en 2007, dont la réalisation s'est faite en interne : transformation de la page d'accueil et du menu, modifications de diverses pages, création de nouvelles rubriques (dossiers en ligne, Prix Rhône-Alpes du livre, entretiens avec des auteurs...). Parallèlement, il a fallu compléter et adapter l'outil d'administration du site internet, qui permet à plusieurs personnes de l'équipe de mettre à jour les informations.

La refonte de la base de données Access des organismes et des manifestations, en juillet 2007, a permis la mise en ligne d'une nouvelle base, celle des manifestations de promotion du livre, début 2008.

Les différentes bases de données Access de l'Arald ont d'ailleurs été sécurisées en interne, et le développement d'un module d'export sur internet des bases Access permet à présent à chaque responsable de mettre à jour facilement les bases sur le site de l'Arald.

Par ailleurs, une base de données Access a été développée pour la gestion informatique du plan de conservation partagée des périodiques contemporains conservés par les bibliothèques et services d'archives de la région. Cette base, qui comporte les titres de périodiques, l'état des collections, les lieux et la durée de conservation, a été portée sur le site internet de l'Arald (rubrique Patrimoine écrit).

Enfin, l'Arald a créé un outil de gestion d'envoi de sa newsletter *Arald Tribune*, lettre réalisée chaque mois et diffusée aux abonnés et partenaires.

Fin 2007, l'Arald a répondu favorablement à une invitation de l'Amdra qui présentait à ses partenaires avec la Cité de la Musique, le nouveau logiciel qui sera utilisé par le Réseau Information Culture, dont l'Amdra est partenaire. À la suite de cette visite, l'Arald étudiera en 2008, avec la Cité de la Musique, l'opportunité de changer son système d'information basé sur Access et la faisabilité d'un transfert.

Fonctionnement interne

Quelques mouvements se sont produits dans l'équipe : départ du webmestre de *Lectura*, dont le profil de poste a été modifié dans le sens d'une plus grande polyvalence, et nouvelle embauche en septembre 2007 ; remplacement pour congé de maternité et congé parental au secrétariat de Lyon, à partir d'octobre 2007.